

l'abandon d'être chers sans protection sur une terre étrangère. Mais la justice immanente qui a châtié l'Allemagne a aussi récompensé ces braves Français à qui le Canada, leur patrie d'adoption, a su et sait encore prodiguer les mêmes soins qu'il prodigue à ses propres enfants.

Donc, tous indistinctement, industriels, commerçants,

avocats, médecins, ingénieurs, journalistes, instituteurs, prêtres et religieux, artisans et cultivateurs, célibataires et pères de famille, les forts et les débles, tous ont répondu spontanément à l'appel que leur lança la France le deux août 1914: "Mère, nous allons à ton secours."

